



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 3 de l'ordre du jour

EXEC/88 CRD03

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Quatre-vingt-huitième session

Siège de la FAO, Rome (Italie)

14-18 juillet 2025

PLAN STRATÉGIQUE DU CODEX 2026-2031 : CADRE DE SUIVI PROPOSÉ

(Soumis par le Coordonnateur pour et un Membre de l'Amérique latine et les Caraïbes, appuyé par l'Argentine, la Barbade, le Belize, la Bolivie, le Brésil, le Chili, Cuba, El Salvador, l'Équateur, le Guatemala, Haïti, le Honduras, la Jamaïque, le Mexique, le Panama, le Paraguay, le Pérou et Saint-Kitts-et-Nevis, et Sainte-Lucie)

Les pays qui soumettent ce document tiennent tout d'abord à féliciter et à remercier le Secrétariat du Codex pour le travail minutieux accompli dans l'élaboration du cadre de suivi proposé pour le Plan stratégique 2026-2031. Nous reconnaissons que ce document constitue une base essentielle pour l'évaluation de notre plan stratégique.

Dans un esprit de pleine collaboration, et dans le but de renforcer la proposition visant à garantir que le système de surveillance soit solide, significatif et utile pour tous les membres, nous présentons les observations suivantes:

1. Principes suggérés pour renforcer le cadre de surveillance

Nous pensons que la proposition du secrétariat pourrait être renforcée si la sélection et l'affinement des indicateurs étaient guidés par les principes suivants :

a) **Mettre l'accent sur les résultats stratégiques** : Il est jugé crucial de veiller à ce que les indicateurs se concentrent sur la mesure des progrès vers des résultats finaux et concrets (résultats), ce qui permet de refléter plus clairement l'impact du travail effectué. Cela contribue à une évaluation plus significative des progrès. L'ensemble des indicateurs définis pour mesurer l'atteinte d'un résultat peut inclure des indicateurs complémentaires liés aux capacités ou aux activités, mais ceux-ci ne peuvent pas remplacer les indicateurs visant à mesurer la performance effective.

b) **Viabilité et efficacité** : Nous apprécions le fait que le système de surveillance soit basé sur les données disponibles, ce qui contribue à sa mise en œuvre réaliste et efficace. Nous appuyons pleinement l'utilisation des données existantes afin de réduire au minimum le fardeau administratif. Dans cette optique, nous suggérons d'ajouter une dimension d'efficacité dans l'utilisation des ressources. Un cadre de suivi solide devrait nous permettre, à l'avenir, d'évaluer non seulement l'efficacité de nos actions, mais aussi le coût associé à l'obtention de ces résultats, favorisant ainsi l'utilisation optimale des ressources au profit de l'ensemble de la communauté du Codex.

c) **Une mesure significative dans le temps** : pour que le monitoring soit réellement porteur de valeur stratégique, il est essentiel d'aller au-delà du simple suivi des données. À cet égard, nous proposons que le cadre de surveillance envisage explicitement la définition de niveaux de référence clairs, en prenant de référence comme référence la performance du Plan stratégique précédent. Sur cette base, des objectifs réalistes et stimulants peuvent être fixés pour guider notre travail et permettre une évaluation objective des progrès au fil du temps.

d) **Les indicateurs en tant qu'outil de gestion** : Nous réaffirmons l'importance d'un ensemble d'indicateurs donnant une image claire, complète et, fondamentalement, mesurable de la performance. L'absence d'un indicateur peut représenter une occasion précieuse d'examiner et d'affiner la formulation du résultat ou d'explorer des approches novatrices en matière de mesure. Cet exercice renforce la capacité du Codex à évaluer objectivement les progrès accomplis et à fonder ses décisions sur des preuves solides.

2. Proposition et voie à suivre

Nous réaffirmons notre ferme soutien à la mise en place d'un système de surveillance robuste.

Lors de la prochaine réunion du CCEXEC, nous aurons l'occasion d'examiner les modifications ou les ajouts à l'ensemble des indicateurs définis sur la base des principes susmentionnés, renforçant ainsi l'excellente proposition du secrétariat.